

## Feuille de route en économie circulaire

### Magasin Le Chaînon

Opinion écrite – Commission permanente

#### Présentation : Le Chaînon

Fondé en 1932, Le Chaînon s'est donné pour mission d'accueillir de manière inconditionnelle et sans jugement les femmes en situation de vulnérabilité. Le Chaînon offre un hébergement sécuritaire ainsi qu'une aide et un accompagnement adapté aux besoins des femmes. Au Chaînon, elles effectuent, avec l'aide d'intervenantes chevronnées, une démarche qui favorise leur retour à l'autonomie et à la reprise de leurs pouvoirs personnel et social. L'organisme souhaite également prendre position collectivement et socialement en vue de dénoncer les inégalités, les conditions de vie et les différentes formes de violence vécues par les femmes. Notre objectif est de promouvoir la défense des droits des femmes, avec les femmes.

#### Présentation : Magasin Le Chaînon

Le Magasin Le Chaînon est une boutique essentielle, issue de l'économie sociale, qui recueille et revend à prix modique les dons individuels et commerciaux de diverses natures au profit de l'Association d'Entraide Le Chaînon dont il constitue l'une des principales sources de financement. De par sa vocation de réemploi des articles reçus en dons, le Magasin adhère aux principes du développement durable, soit au développement économique, à l'équité sociale et au respect de l'environnement. Ainsi, il s'assure de maintenir une bonne gestion des matières résiduelles. Le Magasin est constitué d'une équipe de 5 gestionnaires et de 35 employés. L'équipe du magasin bénéficie aussi de l'aide de nombreux bénévoles qui chaque année offrent temps et énergie au magasin. De plus, le Magasin collabore avec plusieurs organismes de réinsertion sociale et de programmes d'aide et d'encadrement de stages afin de diversifier son équipe et, ainsi, de poursuivre l'expansion de sa contribution communautaire.

#### Problèmes/enjeux

Le magasin reçoit une quantité importante de dons de produits textiles, vêtements, literie, articles de maison offerts par les citoyens de la région de Montréal. À la suite d'une méthode de triage fait à la main, plusieurs **textiles souillés sont invendables** et cumulés dans des sacs destinés à un récupérateur textile. Le Magasin souhaite participer à l'élaboration de meilleurs débouchés pour les textiles post-consommations non vendables.

Fort de son expérience sur le terrain, le Magasin recommande la création de différents soutiens financiers dédiés ainsi que la mise en place de programmes de bonnes pratiques et formations.

#### Nos recommandations :

1. Aides financières pour améliorer le centre de don et ainsi, la gestion des dons. Optimiser le centre de dons, les installations, le matériel. Offrir une formation aux employés.

2. Sensibiliser les donateurs sur les bonnes pratiques en ce qui concerne les dons textiles ; bien donner, séparer les vêtements souillés et en bon état. Sensibiliser les donateurs sur les centres de dons des organismes, l'importance de donner aux causes sociales/environnementales.
3. S'assurer d'une représentativité des centres de dons auprès de la ville. Invitation sur les tables de concertations et événements, prise de parole et partage d'expertise en ce qui concerne la gestion des GMR (centre de tri, réemploi, recyclage). Offrir des formations aux employés sur les bonnes pratiques. Le Magasin Le Chaînon gère du gros volume et gère plusieurs matières résiduelles ; métal, textile, carton, électronique, etc.
4. Créer une banque de référence centrale afin d'informer les centres de dons et les friperies sur les recycleurs textiles/revendeurs textiles, tels que Certex, Philtex, Ekotex.
5. Aides financières/ subventions pour permettre aux centres de dons d'acquérir du matériel et de meilleurs équipements pour minimiser les refus au tri et maximiser le réemploi des matières textiles : équipement de laveuse, sècheuse, station de soin, etc.
6. Offrir du soutien, des subventions et des formations pour la recherche de solutions innovantes.
7. Offrir du soutien et des formations afin de documenter et mesurer le gisement des matières textiles au magasin dans le but de mieux cibler les besoins et de mieux représenter la réalité : mesurer le tonnage des entrants, des articles souillés, des articles revendus, etc.
8. Soutien afin de mettre en place un atelier de réparations et de valorisation.
9. Interdire les déchets de vêtements neufs de la part des entreprises. Promouvoir les dons commerciaux faits aux OBNL.